

## Communes jeunes et communes vieilles de la Somme depuis 1962

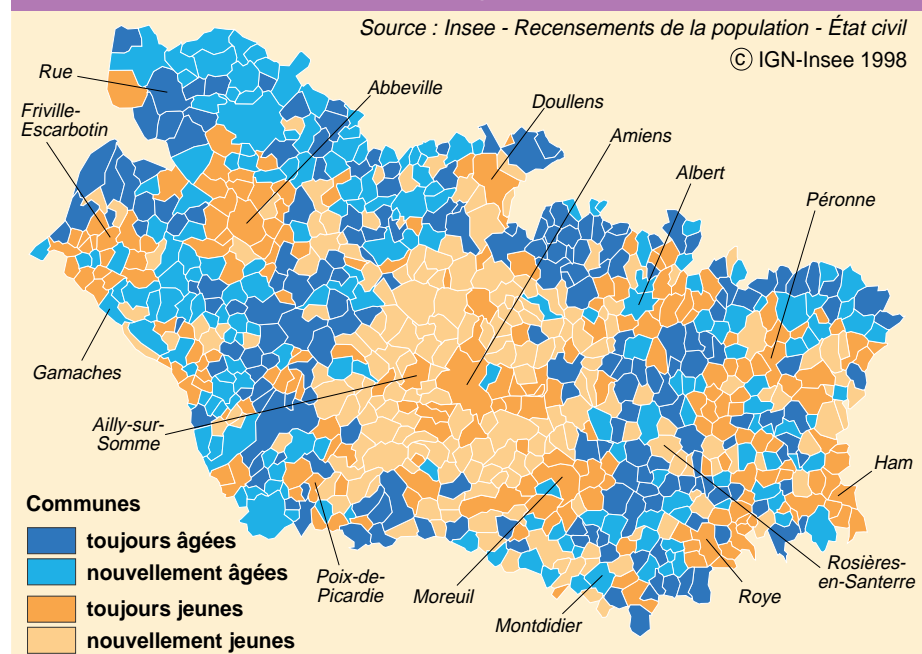
*La population française est «vieillissante», ce qui n'est pas sans conséquence dans le domaine de la solidarité nationale. Y aura-t-il suffisamment d'actifs pour payer les retraites de demain ? Et même, les actifs de demain seront-ils assez nombreux pour remplacer ceux d'aujourd'hui ? A l'échelon des communes, le problème de la solidarité entre actifs et non-actifs ne se pose pas. En revanche, toutes les communes ne vieillissent pas au même rythme, créant ainsi des déséquilibres spatiaux et, par conséquent, des problèmes de solidarité plutôt entre collectivités territoriales qu'entre générations.*

**E**n 1962, la part des 60 ans et plus parmi les habitants des communes de la Somme varierait considérablement. Les deux tiers des communes, réunissant 71% de la population départementale, comptaient entre 14,0% et 21,8% d'aînés et la moitié, au moins 17,9%.

En 1990, la part des 60 ans et plus varie plus encore. Les deux tiers des communes, réunissant 82% de la population départementale, présentent entre 14,7% et 25,6% d'habitants de 60 ans ou plus et la moitié, au moins 20,1%.

L'état de vieillissement en 1962 ne préjuge en rien celui en 1990. Parmi les communes qui, au recensement de 1962, appartenaient à la moitié la plus âgée, 48,7% se retrouvent encore dans la moitié la plus âgée au recensement de 1990. Inversement, 48,5% des communes jeunes du recensement de 1962 se

**Amiens est le centre du principal bassin de périurbanisation de la Somme**  
Communes de la Somme selon leur degré de vieillissement en 1962 et 1990



Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Insee Picardie - Téléphone : 03.22.97.32.00 Télécopie : 03.22.97.32.01

Directeur de la Publication : **Gabriel Gamblin** - Rédacteur en chef : **Victor-Pierre MORALES**

Maquette Insee Picardie - Flashage POLYGRAPHIQUE - Impression Yvert

Dépôt légal : mars 1999 - ISSN : 0396-3128 - Code SAGE : IPR06962 - N°69 mars 1999

Prix : 14 F. ou 2,13 € - Conditions d'abonnement : 1 an (11 numéros) 120F. ou 18,29 €

Adressez vous à : Insee Picardie 1, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX 1

Bureau d'information : Téléphone 03 22 91 39 39 - Télécopie : 03 22 97 32 04 © Insee 1999



retrouvent, en 1990, parmi les communes âgées.

Le vieillissement des populations communales fait apparaître des zones géographiquement homogènes. Les communes se classent en quatre groupes. Jeunes en 1962 et en 1990 : ce sont les communes « toujours jeunes ». Agées en 1962 et en 1990 : elles constituent le groupe des communes « toujours âgées ». Jeunes en 1962, mais âgées en 1990 : elles représentent les communes « nouvellement âgées ». Enfin, âgées en 1962, mais jeunes en 1990 : elles forment la catégorie des communes « nouvellement jeunes ».

Les quatre groupes sont constitués d'un nombre de communes quasiment identique : 201 communes toujours jeunes et autant de communes toujours âgées pour 190 communes nouvellement jeunes et autant de communes nouvellement âgées. Les groupes de communes nouvellement jeunes, nouvellement âgées et toujours âgées regroupent, en 1962 comme en 1990, entre 70 000 et 90 000 habitants chacun. La catégorie des communes toujours jeunes, en revanche, réunit à elle seule de 230 000 à 280 000 habitants. C'est le groupe des villes.

Le groupe des communes toujours jeunes réunit la plupart des villes : Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Ham, Roye, Friville-Escarbotin, Moreuil et les communes rurales qui se situent directement autour des villes. C'est même le cas autour d'Albert, ville qui ne fait pourtant pas partie des communes toujours jeunes, et autour d'Eu, qui n'est pas située dans le département de la Somme. La persistance relative de la jeunesse de la population est donc une caractéristique typique des villes et de leurs couronnes les plus proches.

Les communes nouvellement jeunes forment un cercle presque parfait autour de la ville d'Amiens, mais bien au-delà de la première couronne de communes toujours jeunes. A partir de cette deuxième couronne périurbaine, quelques chaînes de communes nouvellement jeunes partent vers Abbeville, Ailly-sur-Somme, Montdidier et Rosières-en-Santerre, le long des routes nationales. Néanmoins, l'essentiel des communes nouvellement jeunes dessinent autour d'Amiens le principal bassin de périurbanisation du département.

Les communes âgées ne forment pas des ensembles aussi cohérents que les communes jeunes. Ainsi, les communes nouvellement âgées semblent se concentrer à l'ouest du département, entre le littoral et la grande couronne périurbaine d'Amiens. Les cantons de Rue, de Crécy-en-Ponthieu, de Bernaville, ainsi que ceux de Gamaches, de Oisemont et de Poix-de-Picardie sont massivement passés d'une population jeune en 1962 à une population âgée en 1990. Leur particularité, ce n'est pas le caractère âgé de la population en 1990, mais plutôt sa jeunesse en 1962. A cette date, ces cantons pourtant ruraux, étaient aussi jeunes que les villes, contrairement aux autres cantons ruraux du département. Doit-on y voir la marque de l'industrie qui caractérise certains de ces cantons ? Ou bien la conséquence d'une forte fécondité locale avant 1962 ? ■

Maks BANENS  
Maître de conférence  
Université de Picardie Jules Verne

### Le recensement, une mesure du vieillissement de la population des communes

Le recensement de la population permet de mesurer l'état de vieillissement des populations communales à un moment donné, par un indicateur tel que le pourcentage de la population ayant 60 ans ou plus. Plusieurs recensements permettent d'en suivre l'évolution.

Le vieillissement d'une population est le résultat de plusieurs facteurs démographiques : la natalité, la mortalité et les migrations. A l'échelon communal, les naissances et les décès sont enregistrés à l'Etat civil et l'on dispose de leurs statistiques annuelles. Les migrations, en revanche, ne sont connues que sous la forme de solde intercensitaire.

Le solde migratoire intercensitaire représente la différence entre le nombre de nouveaux résidents et le nombre de ceux qui ont quitté la commune entre deux recensements donnés. On dispose du solde migratoire communal total, c'est à dire tous âges confondus, mais on peut aussi calculer des soldes migratoires par sexe et par âge, sans toutefois savoir attribuer ceux-ci à une année ou à un âge précis.

La méthode utilisée dans cet article fait l'hypothèse de la continuité d'une période intercensitaire sur l'autre. Ainsi, le solde migratoire constaté pour une génération, un sexe et une période donnée est réparti en fonction de celui relevé à travers les périodes. Certes, cela ne garantit pas des valeurs exactes à chaque âge et pour chaque année, mais l'observation est continue sur 28 ans, tout en respectant les valeurs exactes pour chaque période intercensitaire.

Une fois le solde migratoire annuel estimé, on définit le **quotient annuel de migration nette** comme le nombre de migrants nets (immigrants moins émigrants) que compterait une génération donnée au cours d'une année donnée pour 1 000 personnes présentes en début d'année en absence de mortalité.

Le **taux annuel de migration nette**, lui, exprime le solde migratoire total d'une année donnée rapporté à la population totale moyenne au cours de cette année.

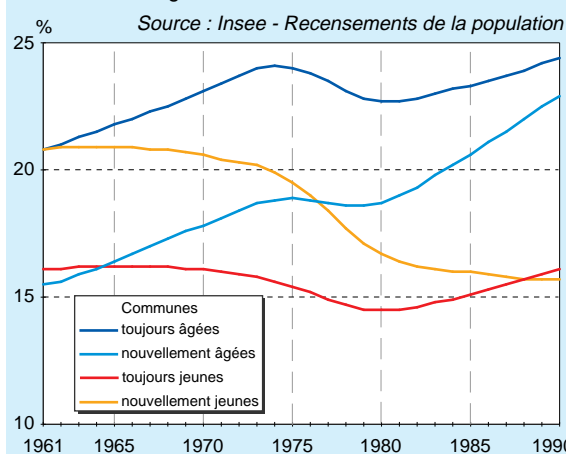
## Le chassé-croisé des communes de la Somme

En 1990, les structures par âge des populations nouvellement et toujours âgées sont étonnamment identiques. En revanche, les profils par âge des populations toujours et nouvellement jeunes ne se ressemblent pas.

Dans l'ensemble des communes âgées en 1990, environ la moitié était déjà âgée en 1962, l'autre moitié appartenait aux communes jeunes. Ces dernières ont presque rattrapé les premières en 28 ans. La population des communes toujours âgées compte 24,7% d'habitants de 60 ans et plus contre 23,4% dans la population des communes nouvellement âgées.

### Les communes nouvellement âgées rattrapent les communes toujours âgées

Part des 60 ans et plus dans la population selon la catégorie de commune de la Somme



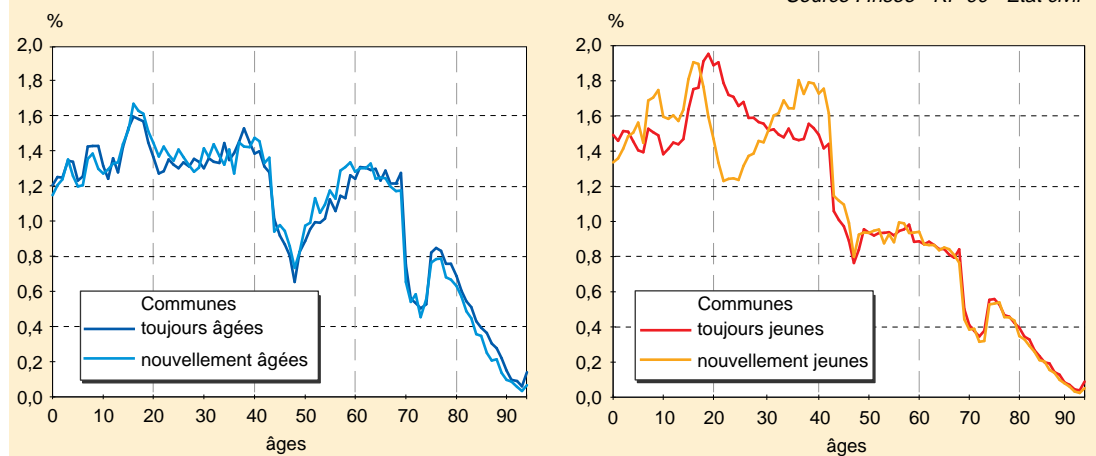
âgées ont connu un comportement migratoire au cours de la période 1962-1990 qui les a conduit à une structure par âge étonnamment identique en 1990.

En revanche, les deux populations jeunes n'ont pas la même structure par âge en 1990. Jusqu'à l'âge de 45 ans, les profils des populations urbaine et périurbaine se croisent à plusieurs reprises : les 18-30 ans se concentrent dans les villes, tandis que les communes périurbaines regroupent les jeunes adultes (30-45 ans) avec enfants (5-18 ans).

Bien entendu, la répartition par âge des populations âgées et des populations jeunes se différencie nettement. Si la part des adultes de 45 à 55 ans, qui correspondent aux générations creuses nées entre 1935 et 1945, semble à peu près égale partout, celle des 55 ans et plus oppose très clairement les populations âgées aux populations jeunes, y compris les générations creuses nées en 1915-1919. L'écart est maximum dès l'âge de 60 ans, ce qui laisse présupposer une migration à l'âge de la retraite des populations urbaines et périurbaines, du département de la Somme ou d'ailleurs, vers les zones plus rurales. ■

### Les jeunes se concentrent en ville ; les familles avec enfants en milieu périurbain

Part de chaque âge au 1<sup>er</sup> janvier 1990 dans la population totale de chaque catégorie de commune de la Somme



## Un comportement migratoire marqué par la périurbanisation

La période 1962-1990 est celle où l'exode rural, qui a nourri l'urbanisation depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, a laissé la place à la périurbanisation, c'est-à-dire au retour des citadins vers la campagne, mais une campagne résidentielle autour des villes.

De 1962 à 1967, le comportement migratoire a le caractère typique de l'exode rural : les villes s'opposent aux autres territoires. Elles seules attirent les jeunes de 15-25 ans, qui partent massivement de tous les autres territoires. Les populations rurales sont fortement marquées par le départ des jeunes. On perçoit déjà un début de périurbanisation autour d'Amiens car la population nouvellement jeune attire déjà quelques jeunes couples accompagnés d'enfants.

Vingt ans plus tard, entre 1982 et 1989, la situation a radicalement changé. Les villes attirent toujours les 15-20 ans, mais perdent des habitants à tous les autres âges, notamment les jeunes adultes avec enfants. Ceux-ci s'installent massivement dans la première couronne périurbaine, qui, con-

trairement à 20 ans auparavant, attire peu de jeunes retraités. Ces derniers vont vers la deuxième couronne périurbaine où se trouve la population toujours âgée, et qui, maintenant, attire également les jeunes adultes avec enfants.

La périurbanisation a démarré très modérément au cours des années 1960, mais le vrai décollage se situe au début des années 1970. Le taux annuel de migration nette des communes nouvellement jeunes atteint sa valeur maximum de 1,4% au cours de la période 1975-1981. Parallèlement, les villes, c'est-à-dire les communes toujours jeunes, voient leur taux annuel devenir négatif dès 1975 pour atteindre un minimum de -1,3% à la fin des années 1980.

La population toujours âgée, géographiquement située dans la

deuxième couronne autour d'Amiens, connaît le début de la périurbanisation près de dix ans après la population nouvellement jeune, c'est-à-dire au début des années 1970. Evidemment, les valeurs atteintes par les taux annuels de migration nette ne sont pas de même niveau. Néanmoins, la population toujours âgée se distingue clairement de la population nouvellement âgée, qui, reste encore en 1990 totalement à l'écart de la périurbanisation.

Ainsi, la spécialisation des territoires, du moins du point de vue de la structure par âge de la population qui y réside, s'explique par les comportements migratoires différents de leurs habitants. Dans la Somme, ceux-ci dessinent des sous-ensembles démographiques qui laissent une forte empreinte sur la vie économique, sociale et culturelle. Des villes où se concentrent les jeunes, sont entourées de communes familiales où enfants et parents espèrent trouver calme et sécurité. L'espace rural plus ou moins isolé se situe au delà, où les aînés déterminent une part considérable de la vie sociale. ■

M. B.

**Un peu de prospective sur la base d'hypothèses simples**

Supposons que la natalité, la mortalité et la migration par âge, constatées au cours des années 1982 à 1989, se soient maintenues jusqu' en 1999 et se maintiennent au-delà jusque en 2020. Dans chacun des groupes de population, le vieillissement stagnerait jusqu'en 2005, pour redémarrer ensuite.

Les deux groupes de populations âgées en 1990 resteraient très proches du point de vue de leur vieillissement, tout comme dans l'ensemble de leur structure par âge.

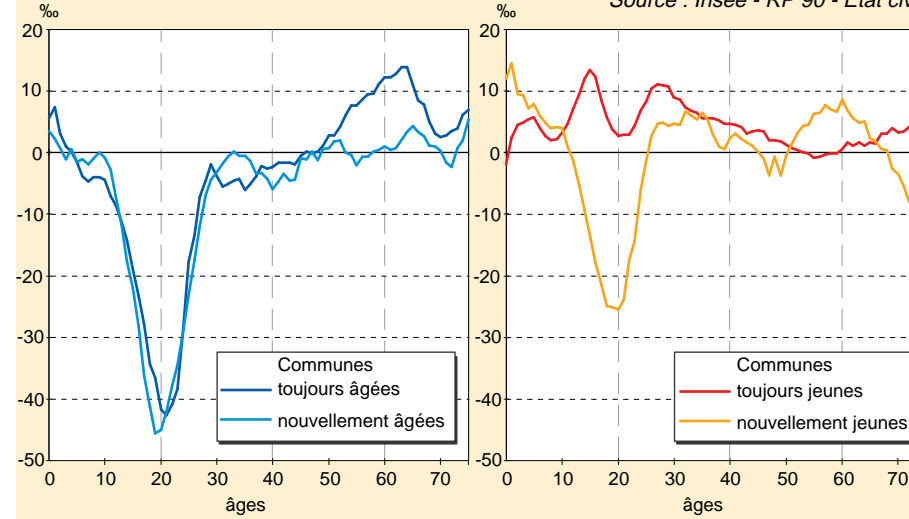
Les deux populations jeunes en 1990, celle des villes et celle de la première couronne périurbaine, resteraient elles aussi proches du point de vue de leur vieillissement. Les structures par âge de ces populations, qui, en 1990, étaient identiques après l'âge de 45 ans mais différentes avant, auront tendance à se rapprocher avant l'âge de 45 ans, tout en restant très proches après.

Dans l'ensemble, les comportements démographiques récents auraient donc tendance, s'ils se perpétuaient jusqu' en 2020, à consolider la diversité démographique du département constatée en 1990.

**Au cours des années 60, seules les villes attirent les jeunes**

Quotients annuels de migration nette (immigrants moins émigrants) par âge en 1962-1967 selon la catégorie de commune de la Somme

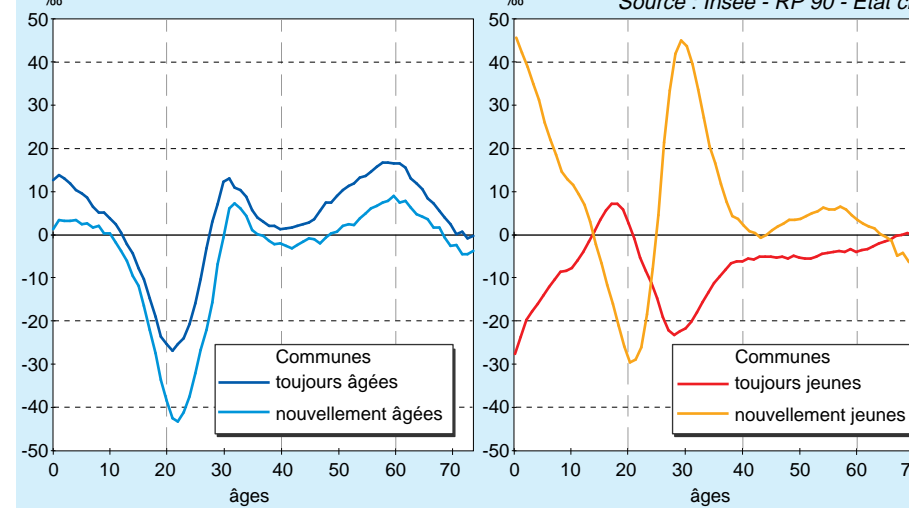
Source : Insee - RP 90 - État civil



**Au cours des années 80, les familles avec jeunes enfants s'installent à la périphérie des villes**

Quotients annuels de migration nette (immigrants moins émigrants) par âge en 1982-1989 selon la catégorie de commune de la Somme

Source : Insee - RP 90 - État civil



**La périurbanisation connaît son maximum à la fin des années 70**

Taux annuel de migration nette (immigrants moins émigrants) tous âges confondus selon la catégorie de commune de la Somme

Source : Insee - RP

